

Michaël Kabwika Kazadi

Difficultés de réalisation des sons  
du français par les sujets lubaphones  
et mécanismes de correction

EDILIVRE



*Au professeur Clémence Kasinga,*

*À Mme Carmen et à M. Franco,*

*À Marie Nkongolo.*

EXTRAIT



## Remerciements

Cette thèse doctorale a pu aboutir grâce au soutien et à la collaboration de nos frères et sœurs de bonne volonté.

Nous tenons à remercier messieurs les professeurs **Nzanga** et **Nkongolo**, respectivement promoteur et co-promoteur de cette thèse, pour nous avoir guidé, écouté, encouragé, lu et relu et aussi pour nous avoir surtout initié à la rigueur scientifique.

Au professeur Mayaka, nous disons que les mots nous manquent pour lui traduire l'expression de notre reconnaissance, lui qui, dans sa simplicité et humilité, a accepté de prendre la direction de la commission d'encadrement. À travers lui, nous disons merci à tous les autres membres de cette commission.

Nos remerciements vont également aux autorités académiques et administratives, au corps professoral, et à tous les agents de l'Université pédagogique nationale (Kinshasa) : nous leurs sommes infiniment reconnaissant pour leur esprit d'ouverture, de collaboration et d'accueil.

Par ailleurs, nous exprimons notre gratitude à l'université de la Sorbonne Paris III, à l'université de Strasbourg et à « Università degli studi di Udine » pour nous avoir offert le cadre de recherche.



## Avant-propos

En vertu du principe d'immanence, le français, langue indo-européenne, et le ciluba, langue bantou, sont censés fonctionner avec des systèmes phonologiques respectivement différents.

C'est ainsi que dans le domaine vocalique, notamment, le système du français présente plus de sons que celui du ciluba.

Dans ce cas, le lubaphone apprenant la langue française aura toujours tendance à réduire le système vocalique du français à celui de sa langue première. Dans la prononciation de ce sujet, en effet, on ne sera pas étonné d'entendre :

- [y] prononcé [i] ou [u] ou encore [ju], selon le cas ;
- [Ø] prononcé [e] ou [o] selon le cas ;
- [ɔ] prononcé [o] dans certains cas ;
- [ɔ̃] prononcé [ã], dans certains cas.

La recherche que nous présentons ici, relative à ce genre de situation, s'inscrit dans le cadre de la phonétique articulatoire et son application à la didactique orale du français, langue étrangère.

Comme on le voit, ce travail apporte une contribution à la résolution d'un problème en termes de modes de correction d'une prononciation défectueuse.

En effet, notre but est d'amener le sujet à surmonter les difficultés que présentent les sons dans leur production, particulièrement les sons du français que les sujets luba ne possèdent pas dans leur langue.





## Préface

L'ouvrage dont nous avons l'honneur et le réel plaisir de préfacier s'inscrit dans le domaine de la linguistique appliquée, spécialement en didactique du français – langue étrangère. De nombreuses personnes pourraient se demander en quoi un littéraire jugerait ou apporterait une contribution dans le domaine de la linguistique ou de la didactique.

Aujourd'hui, un bon littéraire ne peut se passer des aspects linguistiques dans l'analyse d'une œuvre littéraire car ce sont ces éléments qui confirment la littéralité et donc la scientificité d'une œuvre littéraire, d'une part, et une meilleure analyse, d'autre part. En ma qualité de professeur de « *techniques d'expression orale et écrite* », ainsi que de « *littérature francophone* », j'ai lu avec intérêt l'ouvrage du professeur, docteur Kabwika, dont je m'en vais livrer les impressions.

Ce livre de référence pour les enseignants du cours de français, dans un pays francophone immense, la République démocratique du Congo (RDC) du point de vue de son étendue et de celui du double statut du français, langue de l'enseignement et langue officielle à la fois, est d'un intérêt inestimable. Ce qui est dit des locuteurs lubaphones peut être valable pour ceux d'autres tribus. Tous les lubaphones n'ont pas non plus les mêmes difficultés de réalisation des sons du français, car nombre d'entre eux ont dépassé les interférences.

En ce qui concerne l'ouvrage lui-même, il est propre, bien présenté, rédigé en une langue simple, et offre une lecture aisée. L'auteur a respecté les normes classiques mondialement reconnues par les chercheurs francophones. Son sujet est conforme à la matière abordée et analysée à bon escient.

L'hypothèse du départ est confirmée et confortée par le haut niveau des analyses, la problématique posée est bien vérifiée et soutenue par des faits et offre un résultat satisfaisant. Les chapitres de l'ouvrage du docteur Kabwika Kazadi sont bien structurés, bien introduits et bien conclus.

Un livre bien riche par sa bibliographie : ouvrages, revues, cours et documents

connexes, similaires, thèses et mémoires, données ou éléments webographiques, telle est la base sur laquelle s'est appuyé l'auteur pour argumenter sa rédaction.

C'est un ouvrage de référence en didactique du français et en linguistique appliquée. Il aborde des questions de phonétique contrastive ou descriptive, il vise à bien ou mieux faire acquérir la prononciation du français et aborde en même temps la question épineuse de statut d'une langue maternelle et celle d'une langue d'enseignement ainsi que celle de langue première et de langue seconde.

Le grand mérite de cette étude, c'est d'avoir examiné en opposition, en comparaison, en contradiction, une langue flexionnelle (le français) et une langue agglutinante (le ciluba). En tant que linguiste et didacticien, Michaël Kabwika fait double emploi : d'abord il observe les différents comportements des langues pour en déduire les lois, ensuite il apprend à certains sujets à mieux s'exprimer par des corrections qu'il leurs fait. Il lie de ce fait théorie et pratique dans l'apprentissage du français-langue étrangère.

Pour terminer, nous souhaitons bonne chance à l'auteur de l'ouvrage, sous nos yeux. Nous le félicitons et l'invitons à persévérer dans la voie de la recherche, une voie pleine d'honneur mais à la fois pleine d'embûches et combien délicate.

**Docteur Clémence Kasinga Ngwos**

*Professeur ordinaire*

Recteur honoraire de

l'Université pédagogique nationale (UPN)

Kinshasa/RDC

## Sigles et abréviations

c.à.d.	: c'est-à-dire
cf.	: confer
col	: colonne
etc.	: et cætera
ex.	: exemple
FLE	: français langue étrangère
FLS	: français langue seconde
FLM	: français langue maternelle
NB	: nota bene
OIF	: organisation internationale de la francophonie
P.	: page
P.ex	: par exemple
Prof.	: professeur
RDC	: République démocratique du Congo
SMS	: short message service
UPN	: Université pédagogique nationale



# 0. Introduction générale

## 0.1. De la problématique

Dans l'enseignement des langues, on met de plus en plus l'accent sur l'apprentissage de la prononciation, non seulement pour des raisons pratiques mais aussi parce que la prononciation est la base d'une langue correctement acquise et apprise, là où l'on a affaire surtout à l'apprentissage d'une langue de famille étrangère.

De nos jours, l'enseignant de langues n'est plus le détenteur, le diffuseur, de tous les savoirs ; il est devenu « conseiller et organisateur » des apprentissages. Ces nouveaux rôles sont beaucoup plus exigeants que les rôles traditionnels puisqu'ils demandent un bon niveau de formation, notamment en sémiologie des documents multimédias, beaucoup de temps de préparation, puisqu'il faut trouver des tâches intéressantes à faire réaliser par les élèves, et une présence sans faille en ce qui concerne le soutien et l'évaluation. L'origine de ces nouveaux rôles se trouve dans l'évolution la plus importante que l'on ait connue ces dernières années : le passage d'un enseignement centré sur la langue à un enseignement centré sur l'apprenant, lequel joue un rôle central dans son processus d'apprentissage.

C'est dans ce contexte que nous voulons fonder en raison l'apprentissage des sons du français par les lubaphones qui rencontrent des difficultés et commettent des erreurs de prononciation, particulièrement dans la formulation des sons qui n'existent pas dans leur langue maternelle.

Par rapport à la norme et aux modèles des sons français, quelles seraient les causes et les difficultés à l'origine d'une réalisation incorrecte de ces sons par les locuteurs du ciluba apprenant la langue française comme langue seconde ?

## 0.2. De l'hypothèse

Pour vérifier la véracité de cette thèse, nous sommes partis de l'hypothèse que voici : la réalisation incorrecte de certains sons du français par les locuteurs

lubaphones serait due à la carence de certains sons du français en ciluba et au phénomène d'interférences linguistiques, les deux langues étant de familles différentes.

### **0.3. De l'intérêt**

L'acquisition parfaite de la langue française est une sorte de fenêtre ouverte sur une civilisation qui enrichit le monde avec la littérature, les arts et les sciences.

En effet, la langue française dans un pays francophone comme la RDC ouvre les portes de l'économie, du commerce, de la politique, du sport, du tourisme, de la culture, de la communication des médias, etc.

Sur le plan pédagogique, notre travail fournit aux enseignants de cours de français un outil didactique nécessaire, d'une part pour former en rendant efficace un enseignement de base aux sujets apprenant à prononcer les sons de la langue française, d'autre part en se laissant former eux-mêmes.

Sur le plan technique, l'enseignant ou le professeur de français apprendra, à partir de cette étude à sa disposition, à faire une description précise des mouvements nécessaires pour la réalisation de différents phonèmes. Il peut visualiser les diverses positions des organes du conduit vocal à l'aide des vues de profil. Il peut aussi décrire les mouvements particuliers des lèvres ou de la langue.

### **0.4. De l'état de la question**

En RDC, il existe beaucoup d'écrits, thèses de doctorat, mémoires et articles dans divers domaines. Dans le cadre de notre travail, nous nous sommes intéressé spécifiquement aux écrits en rapport avec la linguistique française. Même ici, il y a plus qu'un fleuve d'écrits. Toutefois, pour les quelques travaux consultés, nous n'en avons trouvé aucun sur l'étude contrastive du système linguistique du ciluba et du français. Les quelques-uns que nous avons enregistrés, en rapport avec la langue française, sont essentiellement :

– MAKOMO MAKITA, J.-C., « La Politique linguistique de la RDC à l'épreuve du terrain : de l'effort de promotion des langues nationales au surgissement de l'entrelangue<sup>1</sup> ».

Selon cette publication, tributaire des dispositions coloniales, la politique linguistique de la RDC repose sur la promotion du plurilinguisme. Cependant, l'épreuve du terrain la remet profondément en cause. Cette étude montre que l'interlangue (entrelangue) semble constituer une issue à cette impasse.

---

<sup>1</sup> MAKOMO MAKITA, J.-C., « La politique linguistique de la RDC à l'épreuve du terrain : de l'effort de promotion des langues nationales au surgissement de l'entrelangue », dans *Synergie Afrique des Grands Lacs*, n° 2, ISP Bukavu, RDC, 2013, pp. 45-61.

– NTUMBA ILUNGA, *L'Usage du français en RDC : problématique et état des lieux*<sup>2</sup>.

Comme le titre l'indique, l'auteur fait l'état des lieux à propos de l'usage du français en RDC. Selon sa conclusion, l'étude du français tel qu'il se parle en RDC révèle qu'il n'existe pas de langue unitaire : toute langue subit des diversifications sous l'influence des facteurs fonctionnels, géographiques, chronologiques et socioprofessionnels. Ainsi est-il évident que le français courant en RDC est nourri de la réalité socioculturelle congolaise, etc.

– NYEMBWE NTITA, André, *Le français en RDC : État des lieux*. Centre de linguistique théorique et appliquée « CELTA », Université de Kinshasa<sup>3</sup>.

Cette contribution se résume en cinq points :

- acquisition du français en RDC ;
- enseignement du français en RDC ;
- pratique du français en RDC ;
- le français en contact avec les langues congolaises ;
- le français et la jeunesse congolaise.

Dans cette étude, l'auteur se limite à des aspects généraux.

Nous nous limitons modestement à ces travaux tout en reconnaissant l'abondante publication dans ce domaine de la langue française.

Néanmoins, en ce qui nous concerne, rappelons que nous allons mettre l'accent sur les difficultés de réalisation des sons du français et les mécanismes de correction. À la différence des travaux cités, notre thèse a effectivement mis en évidence des phonèmes du français qui causent des problèmes aux lubaphones et a décrit les monèmes mis en cause : elle a proposé des activités didactiques susceptibles d'aider à la correction des erreurs actualisées dans les productions orales de lubaphones.

## **0.5. Méthode et techniques**

Identifier précisément les « difficultés de réalisation de certains sons du français par des sujets lubaphones et envisager les mécanismes de correction » qui les aideraient à surmonter cet écueil a nécessité non seulement la connaissance et la maîtrise du sujet abordé, mais également le choix des méthodes et techniques appropriées, susceptibles de nous permettre d'entreprendre aisément nos enquêtes,

---

<sup>2</sup> NTUMBA ILUNGA, *L'Usage du français en RDC : problématique et état des lieux* (extrait du TEF, Université de Kinshasa, inédit, 1997).

<sup>3</sup> NYEMBWE NTITA, André, *Le français en RDC : État des lieux*. Centre de linguistique théorique et appliquée « CELTA », Kinshasa (extrait de thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, la Neuve, inédit, 1981).

de traiter et d'interpréter aussi objectivement que possible les résultats.

### *a) De la méthode*

La méthode est couramment définie comme un moyen de parvenir à un aspect de la vérité, celui de répondre à la question « comment ? »

Pour nous rendre compte des difficultés réelles de sujets lubaphones dans la réalisation correcte de certains sons du français, pour les mettre en évidence afin d'entrevoir les mécanismes de leur correction, nous avons usé ici de deux principales méthodes : la comparative pour leur identification et la verbo-tonale, pour leur correction.

Car, c'est à partir des modèles (les sons du français), et notamment le système vocalique français, comparés aux sons et système vocalique luba qu'il nous a été possible de repérer et de constater ces difficultés de réalisation, de déterminer chez les locuteurs luba les écarts, les fautes, et en expliquer les causes, avant d'envisager, grâce à la méthode verbo-tonale, les modalités de leur correction.

### *b) Des techniques*

Les techniques sont des procédés opératoires pour récolter les données sur terrain, rassembler les informations originales ou de seconde main sur un sujet donné.

Pour réaliser ce travail qui nécessitait une descente sur le terrain, nous avons opté pour trois principales techniques d'enquêtes afin d'identifier les sons du français mal prononcés et proposer les mécanismes de correction. Il s'agit notamment :

- a) **de la participation observante et directe ;**
- b) **de la technique documentaire ;**
- c) **des techniques de correction phonétique.**

La première, la participation observante directe, nous a épargné de nous dissimuler et de n'être ainsi qu'un intrus à l'action et qui s'y mêle dans le but précis d'en tirer des observations. Elle nous a permis plutôt, en tant que familier du lieu de l'enquête et connaissant nos sujets, d'être un véritable acteur et, à partir de ce statut privilégié, de ranger les observations faites par nous comme acteur sur le terrain que nous avons préalablement décidé, de surcroît, de profiter de notre situation pour nous livrer à des observations.

La seconde, la technique documentaire, nous a encouragé à consulter des documents écrits afin d'en tirer des informations précises sur l'état de la question, les théories relatives tant à la linguistique qu'à la didactique du français et aux méthodes de correction phonétique, et des sites web, etc.

La troisième entrevoit une conjugaison de procédés de correction, telles la



description articulatoire, les oppositions phonologiques et la procédure verbo-tonale.

Ainsi donc, au niveau de la collecte des données, nous avons pratiqué l'observation participante et aussi la technique documentaire. L'observation participante (dite aussi méthode de l'observateur participant<sup>4</sup>) consiste à étudier une société en partageant son mode de vie, en se faisant accepter par ses membres et en participant aux activités des groupes et à leurs enjeux.

Dans le cas d'espèce, nous avons été sur le terrain, dans le milieu de nos sujets pour la collecte systématique des données. Nous avons partagé leurs expériences liées surtout au français oral (français parlé).

Nous avons fait attention à la prononciation des sons du français, prononciation des mots de notre corpus préalablement préparés. Nous sommes partis de l'erreur du sujet, c. à. d. de la façon dont ce dernier prononçait pour nous rendre compte de ses défauts de réalisation des sons du français.

La technique documentaire, elle, n'est rien d'autre que la consultation des documents écrits, afin de se fixer sur certains faits.

À ce sujet, nous avons consulté des livres à caractère linguistique et didactique (de base), des articles de revues diversifiées, des dictionnaires et sites web (Internet).

Dans la phase de traitement des faits ciblés, nous avons adopté, naturellement, la méthode de correction phonétique. Il s'agit en fait d'une conjugaison de techniques comme la description articulatoire, la technique des oppositions phonologiques et la procédure verbo-tonale. Nous allons les développer (les appliquer) dans les mécanismes de correction.

## **0.6. Division du travail**

Notre travail est divisé en six chapitres regroupés en sections :

Le premier chapitre traite essentiellement des généralités sur les langues en RDC. Il s'agit des langues autochtones (locales et nationales) et du français, langue officielle.

Le deuxième chapitre concerne l'examen comparatif des systèmes phoniques luba et français.

En effet, au sujet de la langue ciluba, nous parlerons respectivement des généralités (ici nous situons la langue ciluba dans son contexte géographique), des

---

<sup>4</sup> Il s'agit d'une méthode d'étude ethnologique ainsi que sociologique introduite par Bronislaw Malinowski au début du XX<sup>e</sup> siècle en s'immergeant plusieurs années dans les sociétés mélanésiennes. Pour Alain Touraine, il s'agit de la compréhension de l'autre dans le partage d'une condition commune (lire FOOTE WHYTE, William, *Street Corner Society, La Structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1943, rééd. 1995).

éléments phonétiques et phonologiques proprement dits.

Pour ce qui est de la langue française, la démarche sera la même que pour la langue ciluba. Nous parlerons aussi respectivement des généralités (situation linguistique de la langue française et son contexte historique bien précis), des éléments phonétiques et phonologiques proprement dits.

Le troisième chapitre est consacré à la didactique du français oral. Nous examinerons successivement les interrogations autour de l'oral, le rapport au langage et les représentations du français parlé et enfin « les nouveaux contrôles à acquérir pour apprendre à prononcer le français ». C'est une partie charnière dans laquelle nous posons des fondements théoriques qui nous permettent de comprendre les cinquième et sixième chapitres.

Le quatrième chapitre concernera l'analyse d'erreurs de prononciation du français : enquête auprès d'apprenants lubaphones.

Le cinquième chapitre présentera exclusivement des mécanismes de correction.

Le sixième et dernier chapitre sera réservé aux implications pédagogiques. En effet, il s'agira des fiches pédagogiques d'exercices d'apprentissage et de leurs résolutions. C'est la mise en pratique de la didactique du français parlé (cf. troisième chapitre).

# Chapitre premier :

## généralités sur les langues en RDC

### 0. Préliminaires

La RDC, cette ancienne colonie belge, est l'un des pays multilingues d'Afrique. Sa population parle entre 200 et 400 langues, selon des auteurs<sup>5</sup>.

L'atlas linguistique du Zaïre en dénombre 221 pour une population estimée en 1966 à 42,2 millions d'habitants, c. à. d. une langue par tranche de 190 000 locuteurs.

Dans ce lot, 186 langues appartiennent à la seule famille bantoue<sup>6</sup> et sont parlées par plus de 80 % de la population.

Cela étant, tous les Congolais sont supposés parler l'une des langues ethniques, lesquelles sont utilisées localement et surtout dans la communication entre les membres de communautés homogènes.

Ceux qui ne parlent absolument que la langue ethnique, ce sont ordinairement les citoyens les moins scolarisés et les moins urbanisés. Les langues en question ne sont d'usage que chez peu de locuteurs et ne jouissent pas de beaucoup de considérations dans l'opinion publique congolaise.

Bref, parmi les langues établies en RDC, les unes sont locales et traitées de langues ethniques ; les autres, en nombre restreint, sont qualifiées de langues nationales. En plus, il y a le français, la langue officielle.

### Section 1 : Les langues nationales

Le statut de langues nationales en RDC est réservé à quatre langues de grande diffusion, les unes d'origine étrangère, les autres ayant été élaborées ou fabriquées

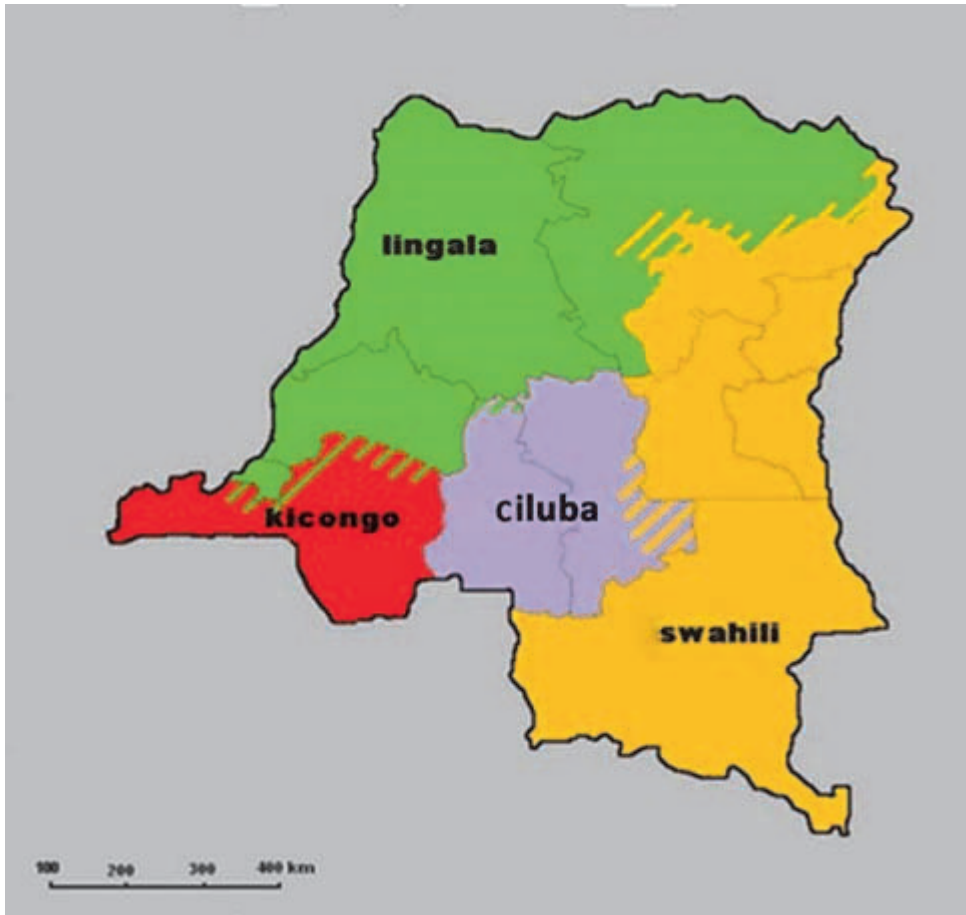
---

<sup>5</sup> Aménagement linguistique dans le monde : Congo-Kinshasa (<http://www.tlfq.ulaval.ca/ax/ax/afrique/zaire.htm>). Consulté le 25 septembre 2013.

<sup>6</sup> Les langues bantoues sont parfois rattachées à la famille nigéro-congolaise (groupe bénoué-congolais), une famille négro-africaine.

à cet effet.

Dans cette étude, nous classons ces langues par ordre numérique des locuteurs.



En effet, ces langues nationales découpent le pays en quatre grandes aires linguistiques : le swahili, le lingala, le ciluba et le kikongo.

### 1.1. Le swahili

Pour l'histoire de cette langue, nous nous référons à la publication d'Odile RACINE-ISSA<sup>7</sup>.

Le swahili, ou « langue de la côte » – dont le nom est issu d'un terme arabe qui, en français, a donné « Sahel » – se serait répandu sur la côte d'Afrique orientale entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de cette région est celle de cités-États qui rivalisent pour le contrôle des routes commerciales. Au X<sup>e</sup> siècle, Kilwa tire

<sup>7</sup> RACINE-ISSA, Odile, *Le swahili* (illustrations de Jean-Louis Goussé), CEDEX, Assimil, 1998-2011.